

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Tonnerre, lors de la séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Tonnerre, lors de la séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794). In:
Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 434;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36389_t2_0434_0000_17

Fichier pdf généré le 15/05/2023

12

L'administration du district de Romans (1) félicite la Convention sur ses heureux travaux, lui témoigne sa reconnaissance et l'invite à rester à son poste; elle annonce que des biens provenant des émigrés, estimés 158,526 liv., ont été vendus 291,510 liv. (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

13

La société populaire de Briangon annonce que les sans-culottes de cette commune ont déposé sur l'autel de la patrie la somme de 20,028 liv. 12 s.: elle envoie l'extrait du procès-verbal relatif à la fête célébrée à la première nouvelle de la victoire remportée sur les rebelles de l'union (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

14

La société populaire d'Isigny, district de Bayeux, demande que la Convention reste à son poste jusqu'à la paix; elle annonce que tous les jours elle recueille des dons pour les défenseurs de la patrie; elle désire les adresser à deux compagnies, l'une de grenadiers, et l'autre de chasseurs, qui ont été levées dans cette commune et qui sont depuis 18 mois en présence de l'ennemi (6).

Mention honorable, insertion au bulletin (7), renvoi au comité de la guerre (8).

15

Le comité de surveillance du district de Corbigny, département de la Nièvre, annonce à la Convention qu'il a tous les jours le plaisir d'insérer quelques offrandes patriotiques; il a déjà reçu 200 chemises, 12 paires de bas, 21 paires de guêtres, 4 paires de draps, 8 aunes de toile et 290 liv. en assignats; on voit des citoyens se priver d'une partie de leur nécessaire, et la remettre avec joie en bénissant la Convention et ses travaux (9).

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

(1) Drôme.

(2) P.V., XXIX, 314. Mention dans *Mon.*, XIX, 243; *J. Sablier*, n° 1085; *J. Fr.*, n° 482.

(3) Bⁱⁿ, 29 niv.

(4) P.V., XXIX, 315. Mention dans *Mon.*, XIX, 243; *J. Sablier*, n° 1085; *C. Eg.*, p. 146; *M.U.*, XXXV, 477; *J. Fr.*, n° 482; *J. Perlet*, p. 403; *Mess. soir*, n° 519.

(5) Bⁱⁿ, 29 niv.

(6) P.V., XXIX, 315. *J. univ.*, p. 6722. Mention dans *Mon.*, XIX, 243; *M.U.*, XXXV, 477 et XXXVI, 15; *J. Fr.*, n° 482.

(7) Bⁱⁿ, 29 niv.

(8) *J. Sablier*, n° 1085.

(9) P.V., XXIX, 315. Mention dans *Mon.*, XIX, 243; *M.U.*, XXXV, 474; *C. Eg.*, p. 146; *J. Fr.*, n° 482.

(10) Bⁱⁿ, 30 niv. (suppl^o).

16

L'agent national du district de Tonnerre annonce que des biens d'émigrés, estimés 30,469 liv. 6 s., ont été vendus 113,830 liv. (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Tonnerre, 24 niv. II] (3)

« Citoyens Représentans

Au nom de l'administration de ce district, je m'empresse de vous donner avis de (la) faveur que la vente des biens nationaux acquiert tous les jours dans notre arrondissement. L'estimation des objets à la vente desquels il a été procédé ce jour d'hier était de 30 469 l. 6 s. et l'adjudication a produit 113 830 l.

Cette concurrence soutenue des acquéreurs manifeste de plus en plus la confiance de nos administrés dans toutes les mesures que prend la Sainte Montagne. Vous vous en occupez sans cesse; ils le voient et le véritable esprit républicain se consolide.

Foible organe de leurs sentimens patriotiques, je m'estime très heureux de vous en transmettre quelques signes non équivoques. Je ne tarderai pas, je pense à vous en annoncer un nouveau dans la remise totale des objets de luxe, ci-devant consacrés au culte.

Ces matières inutiles et mortes dans leurs mains vont se vivifier et devenir précieuses dans les vôtres, la remise s'en fait sans aucun murmure ni répugnance. C'est un plaisir de plus pour moi, je me hâte de le partager avec vous.

Salut et fraternité.

PINRON.

17

Celui du district de Marcigny (4) écrit à la Convention que des biens d'émigrés estimés 360,795 liv., ont été adjugés depuis le 21 frimaire jusqu'au 21 nivôse, à la somme de 707,100 liv. (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Marcigny, 22 niv. II] (7)

« Citoyen président,

L'auguste sénat que tu présides apprendra sûrement avec plaisir que dans le district de Marcigny des biens d'émigrés estimés 360 795 l. ont été adjugés, depuis le 21 frimaire jusqu'au 21 nivôse inclusivement, à la somme de 707 100 l. Vive la République française. Salut et fraternité.

LIVRAUD [ou CIVRAUD] (*agent nat. prov.*).

(1) P.V., XXIX, 315. Mention dans *Mon.*, XIX, 243; *M. U.*, XXXV, 478; *C. Eg.*, p. 146; *J. Fr.*, n° 482.

(2) Bⁱⁿ, 30 niv. (suppl^o).

(3) C 288, pl. 887, p. 46.

(4) Marcigny-sur-Loire (Saône-et-Loire).

(5) P.V., XXIX, 315. Mention dans *M. U.*, XXXV, 478; *C. Eg.*, p. 146; *J. Sablier*, n° 1085; *J. Fr.*, n° 482; *J. Paris*, p. 1553. Voir ci-après, même séance, n° 19.

(6) Bⁱⁿ, 29 niv.

(7) C. 288, pl. 887, p. 47.